

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1988-1989)

Heft: 24: 8 mars et dixième anniversaire

Artikel: Survol de nos dix années d'activités

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-350452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Survol de nos dix années d'activités

Les six prochaines pages de tableaux, recouvrant nos activités principales durant ces dix premières années, vous permettront de cerner le suivi des activités vers une action globale. Vous constaterez aussi que, si une année, l'effort a dû être porté dans un domaine particulier, les autres ont forcément pâti de cet investissement. Quant aux résultats, disons simplement que,

— dans l'enseignement :

En 1979 sévissait encore un enseignement différencié (économie familiale enseignée aux filles uniquement, activités créatrices sur textiles idem, activités créatrices manuelles aux garçons).

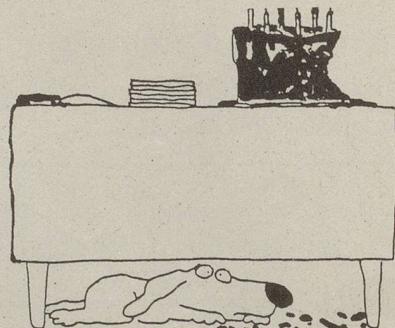
En 1989, tout enseignement différencié a été supprimé (enseignement obligatoire et mixte de l'économie familiale, ainsi que des activités créatrices sur textiles et manuelles); de plus, le corps enseignant a été sensibilisé à la transmission des stéréotypes sexistes.

— dans le domaine de la formation professionnelle :

En 1979, 39 % des contrats d'apprentissage sont signés par des filles, le 80 % d'entre elles se retrouvent dans quatre formations : coiffeuse, vendeuse, employée de commerce, employée de bureau et 28 % des filles terminant l'école primaire envisagent de s'engager dans le monde du travail sans transformation aucune.

En 1983, diffusion de la brochure "Pour quoi une formation professionnelle ? Quelle formation choisir ?".

En 1988, 47 % des apprentissages sont conclus par des filles; 77 % se retrouvent dans les quatre professions susmentionnées et moins de 8 % d'entre elles sortant de l'école primaire envisagent d'entrer dans le monde du travail sans formation aucune. De plus, en 1979, on retrouve les filles dans vingt apprentissages contre trente en 1988.



En 1988 aussi, adoption par le Gouvernement du Prix "Vive les Pionnières" et première remise du prix.

— dans le domaine du travail :

En 1981, diffusion de la brochure "Droits de la femme au travail".

Depuis 1982, soutien régulier des stages de réinsertion professionnelle.

En 1985, création de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales (BPW).

— dans le domaine de la famille :

L'introduction de l'égalité de traitement dans l'octroi des allocations familiales aux magistrats et fonctionnaires.

En 1988, adoption de la nouvelle "Loi visant à protéger et à soutenir la famille".

— quant à la politique :

Organisation de plusieurs campagnes "Confiances aux femmes" en vue des élections communales et cantonales. **En 1979**, les femmes représentaient 8,8 % des membres des conseils exécutifs communaux, **en 1988**, elles représentent le 11,7 %, y compris les mains. Dans les législatifs, elles formaient le 13 % et actuellement le 15 %; au Parlement, leur proportion a passé de 6,7 % en 1978 à 8,3 % en 1986.

— et à l'information :

Dès 1981, diffusion d'une revue de presse et ouverture de la permanence.

En 1982, création d'Inform'elles.

En 1985, ouverture au public d'un centre de documentation.

1979

1980

-ENSEIGNEMENT

**-FORMATION
PROFESSION-
NELLE**

-TRAVAIL Organisation d'une table ronde consacrée à la réinsertion professionnelle.
**-REINSERTION
PROFESSION-
NELLE**

-FAMILLE Direction des travaux de la Commission "Avances et recouvrements des pensions alimentaires" ayant pour mandat d'élaborer la loi du même nom qui fut adoptée par le Parlement en 1982.
**-ASSURANCES
ET
EQUIPEMENTS
SOCIAUX**

-POLITIQUE Enquête sur la participation des femmes à la vie politique jurassienne.
Enquête sur la participation des femmes et des hommes aux différents scrutins.

-INFORMATION Récolte de documentations, d'informations et de données concernant la condition féminine dans le Jura, en Suisse et dans le monde, afin d'étayer les rapports du BCF, ses analyses et propositions. **Travail permanent.**

Contact avec les associations féminines pour connaître leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs réalisations et prévoir une collaboration.

Etablissement d'un cahier des tâches.

Elaboration d'un programme d'activités.

Participation aux travaux de la Commission "Education des jeunes filles et égalité des chances" nommée par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique. Le rapport de cette commission, rendu en janvier 1981, servit de base aux recommandations de la CDIP du 24 août 1981.

Analyse et établissement d'un rapport sur les programmes et plans d'études des écoles jurassiennes et demande de révision sous l'angle de l'égalité (enseignement mixte et obligatoire de l'économie familiale et des ACT/ACM, suppression du cours post-scolaire).

Organisation, avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle, d'une séance d'information intitulée "Les professions féminines" afin d'exposer, justement, que ces professions n'existaient pas... ou plutôt que toutes pouvaient l'être. Première sensibilisation à la diversification du choix professionnel.

Rencontre avec les chômeuses, dans chaque district, afin de connaître la problématique du chômage féminin (notamment les difficultés de mobilité).

Participation à l'élaboration du projet de stages de réinsertion professionnelle.

Campagne d'information en vue des élections communales, sous le slogan "Confiance aux femmes" (appel aux partis, conférences, soirées-débats, dossiers d'infos, affiches).

Nomination d'une commission consultative, composée de treize femmes représentant des associations féminines ou des groupements féministes.

Participation aux travaux de cette Commission et des Groupes de travail créés en son sein. **Travail permanent.**

-ENSEIGNEMENT	Elaboration des mesures relatives à l'enseignement de l'économie familiale permettant à l'inspectrice d'octroyer des dispenses aux jeunes filles qui ne pouvaient suivre le cours postscolaire obligatoire.	Premier séminaire consacré aux stéréotypes sexuels dans l'enseignement, organisé dans le cadre des cours de perfectionnement du corps enseignant.
-FORMATION PROFESSIONNELLE	Participation à l'élaboration du rapport du "Groupe de travail pour le réexamen de l'enseignement de l'économie familiale obligatoire" nommé par le Département de l'Education en 1980 (proposition de suppression des cours post_scolaires et insertion de cet enseignement dans le cadre de la scolarité de manière mixte et obligatoire en 8ème et facultatif en 9ème année).	
-TRAVAIL	Interventions diverses afin de modifier les documents de présentation des stages d'information proposés notamment par le GIP (Groupement interprofessionnel).	Publication, dans Inform'elles, d'un rapport dans lequel nous dénonçons le désintérêt des filles pour la formation professionnelle et la canalisation, dans quatre branches seulement, de celles qui décidaient d'en faire une.
-REINSERTION PROFESSIONNELLE		Conférence de presse avec des professionnelles et des apprenties exerçant des métiers dits "masculins".
-TRAVAIL	Elaboration de la brochure "Droits de la femme au travail" tirée en 15'000 exemplaires, diffusée dans tout le Jura et fortement demandée à l'extérieur.	Soutiens financiers au Groupe "Réinsertion professionnelle" pour l'organisation de ses stages annuels depuis 1981, accordés régulièrement.
-ASSURANCES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX	Campagne d'information et séminaire concernant la votation du 14 juin introduisant le principe d'égalité dans la Constitution fédérale et en particulier l'égalité salariale.	Constitution d'un groupe de femmes concernées et intéressées, élaboration des statuts et création de l'Association jurassienne des Mères Chefs de Famille (AFCF).
-INFORMATION	Etude et enquête, terminée en 1983, en collaboration avec une étudiante de l'école de service social de Genève, portant sur l'utilisation des centres de planning, les besoins de la population face à ces services et mesures à prendre afin d'en optimaliser les prestations (Centres prescripteurs, éducation sexuelle à l'école, etc.)	En vue des élections cantonales, organisation d'un séminaire "Parole, Savoir, Action" suivi d'un cours d'expression orale dans chaque district. Campagne "Confiance aux femmes" (appel, dossier tous-ménages, tables rondes)
-ORGANISATION	Organisation d'un cours d'instruction civique en collaboration avec Atelier 76 de Delémont et rédaction d'un dossier d'information civique.	Création d'"Inform'elles", bulletin d'information du BCF, paraissant trimestriellement. Comptant au début 8 pages, il en contient aujourd'hui 20. Les thèmes suivants ont été abordés:
	Ouverture de la "Permanence" : mise à disposition du personnel du BCF et des membres de la Commission pour renseigner, conseiller et accompagner toute personne qui rencontre un problème particulier lié à la condition féminine.	- Formation professionnelle - Planning familial - Réinsertion professionnelle - Les femmes et l'agriculture - Assurance-maternité - Initiative "pour le droit à la vie" - L'ordonnance du BCF - Le nouveau droit matrimonial - Les femmes et la vieillesse - Vers un travail social féministe - A propos de théologie féministe - Place des paysannes dans les organisations agricoles - Identité et nouveau droit matrimonial. Travail permanent
	Travail permanent	
	Participation aux travaux de la Commission fédérale chargée des Questions féminines. Travail permanent .	

1983

1984

-ENSEIGNEMENT Abrogation par le Parlement de l'arrêté conférant un caractère obligatoire à l'enseignement complémentaire ménager (cours post-scolaire).

Deuxième séminaire sur la "reproduction des stéréotypes sexistes dans l'enseignement", organisé à l'intention des enseignant-e-s de Suisse romande.

-FORMATION PROFESSIONNELLE

Rencontre de chaque association professionnelle qui regroupe les métiers dits "masculins", pour les inciter à accueillir les filles dans leurs métiers. Rencontre des enseignants primaires et secondaires afin de nous assurer leur collaboration lors de la diffusion de la brochure "Pourquoi une formation professionnelle ? Quelle formation choisir ?" aux élèves de 7ème, 8ème, 9ème et 10ème année, des écoles publiques et privées.

-TRAVAIL -REINSERTION PROFESSIONNELLE

Rejet par le Parlement d'une motion demandant au Gouvernement de surseoir à l'application de l'arrêté rendant obligatoire les cours d'économie familiale à tous les élèves de 8ème année.

A cette occasion, le BCF, avec le Centre de liaison, proposa aux associations féminines et à toutes les femmes intéressées, lors d'une table ronde d'information, de se mobiliser afin de demander au Ministre de rejeter cette motion et de soutenir les travaux effectués jusqu'alors.

Campagne d'affichage sur le même thème, diffusion d'une diapositive dans les salles de cinéma.

Réunions d'apprenties afin d'organiser un groupe d'accompagnement au cas où elles rencontreraient des difficultés en s'engageant dans des voies inhabituelles. Rencontre des femmes journalistes pour les sensibiliser à la diversification professionnelle et les mettre en contact avec des apprenties.

Dénonciation des bas salaires de la vente et appel aux témoignages.

Publication d'un rapport sur le travail des paysannes.

-FAMILLE -ASSURANCES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

Participation à différents groupes de travail chargés de l'étude de l'introduction de l'assurance-maladie et maternité obligatoire, depuis 1981.

Publication des résultats de l'enquête sur les Centres de planning et mise sur pied d'une soirée d'information et de débats sur cette étude et sur l'organisation et l'élargissement des prestations de ces Centres.

-POLITIQUE

Diffusion dans la presse d'informations civiques en vue des élections fédérales, soutien et présentation des candidates dans Inform'elles.

Création du Groupe Maternité/Paternité rassemblant des parents qui veulent débattre des questions d'éducation.

Campagne d'informations appuyant l'initiative sur l'assurance-maternité.

Campagne "Confiance aux femmes" en vue des élections communales (cours d'instruction civique et préparation à différentes tâches communales, appel aux partis politiques, soirée de réflexion, campagne d'affichage).

**-INFORMATION
-ORGANISATION** Organisation de la tournée de l'exposition "L'égalité, du rêve à la réalité", élaborée par le Comité "14 juin" du Canton de Vaud.

Création du Centre de liaison des associations féminines jurassiennes, après deux années d'étude par un Groupe de travail constitué par le BCF et composé de représentantes d'associations féminines.

Assises du BCF à Porrentruy, puis élaboration du programme de législature 1983-1986.

Inventaire des discriminations contenues dans le droit jurassien et établissement d'un rapport à l'intention des différents services devant réviser leur législation.

Participation aux travaux du groupe ad hoc constitué par la Commission fédérale chargée des questions féminines afin d'étudier et de proposer la prise de position de la Commission sur l'initiative dite du "droit à la vie".

Présentation dans le Jura de "Etre femme, aujourd'hui", exposition élaborée par la Commission fédérale pour les questions féminines.

1985

-ENSEIGNEMENT

Introduction de la mixité dans les cours d'activités créatrices sur textiles (ACT) et les cours d'activités manuelles (ACM).

**-FORMATION
PROFESSIONNELLE**

Participation aux travaux du groupe nommé par le GIP (Groupement interprofessionnel) pour étudier comment faciliter l'accès des filles aux métiers dits "masculins". Le GIP réunit principalement des employeurs et les offices d'orientation scolaire et professionnelle. Ainsi, d'autres moyens de sensibilisation que ceux usités par le BCF purent être explorés (séances d'information réservées aux filles, féminisation des offres d'emplois).

Deuxième diffusion de la brochure "Pourquoi une formation professionnelle ? Quelle formation choisir ?" après mise à jour.

**-TRAVAIL
-REINSERTION
PROFESSIONNELLE**

Formation et préparation d'un groupe, élaboration des statuts et création de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales (BPW).

Enquête auprès de toutes les organisations agricoles pour établir la place des paysannes dans leurs structures et connaître leurs fonctions.

**-FAMILLE
-ASSURANCES
ET
EQUIPEMENTS
SOCIAUX**

Campagne d'information contre l'initiative dit "Pour le droit à la vie". Campagne d'information, séminaire et conférence sur le nouveau droit matrimonial.
Concrétisation du principe d'égalité dans l'octroi des allocations familiales aux magistrats, fonctionnaires et enseignants.
Organisation d'une conférence sur la recherche du Dr M. HUG consacrée à la sexualité des adolescents.

Participation aux travaux menant à la reconnaissance des Centres de Planning comme Centres d'information et de consultation en matière de grossesse.

-POLITIQUE

Campagne "Confiance aux femmes" en vue des élections cantonales (rencontre avec les partis, journée de réflexion, tables rondes de présentation des candidates, établissement de dossiers d'informations).

**-INFORMATION
-ORGANISATION**

Ouverture au public du Centre de documentation du BCF, création du poste de bibliothécaire-documentaliste: la documentation devient une tâche du BCF, avec ses dix rubriques : Droit, Histoire-Femmes en lutte, Education-Formation, Economie, Famille, Santé-Sexualité, Politique, Sexisme-Violence, Culture-Sport-Armée, Diversité-Qualité de la vie. **Travail permanent.**

Adoption par le Gouvernement, le 17 septembre 1985, de l'Ordonnance concernant le BCF, élaborée en collaboration avec la Commission consultative.

Présidence du Groupe ad hoc constitué par la Commission fédérale chargée des questions féminines pour élaborer un concept de BCF au niveau fédéral.

Nomination de la nouvelle commission consultative, la Commission chargée des questions féminines, composée de 17 personnes.

C'est le comité qui assume la présidence de la Commission, l'animation étant assurée à tour de rôle. Les membres de la Commission se répartissent en huit groupes de travail : enseignement et éducation; formation professionnelle; travail; réinsertion professionnelle; famille; politique; assurances et équipements sociaux; information.

Création du Groupe Lecture chargé de l'exploitation de la bibliothèque du BCF.

1986

1987

1988

-ENSEIGNEMENT Séminaire de sensibilisation aux stéréotypes organisé pour le corps enseignant, le 8 mars, sur le thème "Fille ou garçon, une éducation sans préjugés", avec la participation de Catherine Valabregue. Présentation de certains TP de sensibilisation testés en 1986.

Nomination de la Commission temporaire chargée de promouvoir une éducation non sexiste avec pour mandat de dresser un inventaire des activités pédagogiques tendant à inculquer la notion d'égalité entre les sexes (TP de sensibilisation), proposer leur insertion dans les plans d'études et réaliser un document de synthèse.

**-FORMATION
PROFESSION-
NELLE**

Constitution d'une liste d'ouvrages non sexistes à proposer aux bibliothèques scolaires (devra encore être testée).

**-TRAVAIL
-REINSERTION
PROFESSION-
NELLE** Dépouillement et publication des résultats de l'enquête avec propositions de mesures visant une meilleure participation des femmes aux décisions des organisations agricoles.

Troisième diffusion de la brochure "Pourquoi une formation professionnelle ? Quelle formation choisir?", après mise à jour, avec campagne d'affichage et passage de diapositives dans les salles de cinéma.

Adoption par le Gouvernement du Prix "Vive les Pionnières" et première remise du prix à une monteuse-offset.

**-FAMILLE
-ASSURANCES
ET
EQUIPEMENTS
SOCIAUX** Depuis 1984, participation au "Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de loi concernant la protection et la promotion de la famille" qui prépara la "Loi visant à protéger et à soutenir la famille", adoptée par le Parlement en 1988.

Etablissement de divers contacts afin de créer des ateliers dans les villages isolés où le travail serait organisé selon des modalités se situant entre le travail à domicile et le travail en entreprise.

-POLITIQUE Soutien aux deux candidates aux élections fédérales. Rencontre avec des non-élues de toutes les élections depuis 80 pour établir un bilan. Préparation d'un "plan de formation" avec les partis.

Préparation, depuis 1985, d'un classeur d'informations à l'intention des familles: explications des dispositions légales qui touchent la famille (vie en commun, filiation, adoption, impôts, assurances, travail, etc. et adresses utiles).

Etude du projet d'un réseau téléphonique de renseignements pour les femmes victimes de violences conjugales ou extra-conjugales.

**-INFORMATION
-ORGANISATION** Rencontre avec les associations pour faire le point de notre collaboration.

Campagne "Confiance aux femmes" en vue des élections communales (conférence, rencontre avec les partis, affiches).

Nouvelles assises du BCF, dans chaque district, puis élaboration du programme de législature 1987-1990.

Préparation des manifestations du 8 mars et du Dixième anniversaire du BCF. Mise en place de la concertation et de la collaboration avec les associations féminines.

- ENSEIGNEMENT** Analyse, étude et établissement d'un rapport proposant l'introduction progressive de la mixité dans l'enseignement de l'éducation physique.
- Introduction de l'enseignement mixte de la gymnastique.
 - Elaboration d'un recueil de travaux pratiques de sensibilisation à l'égalité.
 - Elaboration d'un programme de formation à l'égalité à l'intention des élèves de l'Institut pédagogique.
-
- FORMATION PROFESSIONNELLE** Elaboration d'une affiche-dépliant, en collaboration avec un groupe de travail de l'Association romande des conseillers en orientation scolaire et professionnelle (ARCOSP), afin de toujours pousser les jeunes à diversifier leurs choix professionnels (diffusion à prévoir). Etude de la féminisation de la terminologie, titres, fonctions et professions. Participation à un Groupe de travail romand.
- TRAVAIL REINSERTION PROFESSIONNELLE** Mise sur pied de tels ateliers: organisation et formation des responsables (en cours). Elaboration d'un dossier d'informations devant répondre à la question "Comment créer son emploi".
- FAMILLE ASSURANCES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX** Publication et diffusion de ce classeur.
- POLITIQUE** Etude et mise en place de mesures permettant une préparation des futures candidates aux élections cantonales 1990.
- INFORMATION -ORGANISATION** Organisation des manifestations du 8 mars et du Dixième anniversaire du BCF.
- Elaboration d'un matériel vidéo permettant de repérer le problème de la diversification.
 - L'action ici, est très difficile car les moyens et compétences manquent pour faire appliquer véritablement le principe "A travail égal, salaire égal". Il est pourtant protégé par la Constitution cantonale depuis 1977 et par la Constitution fédérale depuis 1981. Il faudrait que le BCF ait le droit de porter plainte, en lieu et place des lésées, contre toute non-application du principe.
 - Etude de l'assurance-maternité obligatoire
 - Recensement des structures d'accueil, aménagement et développement de celles-ci.
 - Réalisation du réseau téléphonique de renseignements aux personnes victimes de violences. Etude d'un réseau d'accueil des victimes de violences
 - Poursuite des contacts avec les partis politiques.
 - Etude de propositions plus contraignantes (quotas).
 - Afin de pouvoir enfin agir dans le domaine de l'égalité salariale, doter le BCF d'un véritable droit de plainte permettant d'agir en justice en lieu et place des travailleuses lésées.
 - Elaboration de dispositions légales prévoyant une aide à la réinsertion professionnelle (subventionnement des stages de réinsertion et subsides de formation pour les stagiaires qui désirent une réinsertion).